ottps://www.assemblee-pationale.fr/dvp/14/questions/OANR5I 140F98047



14ème legislature

Question N°: 98047	De M. Romain Joron (Socialiste, écologiste et républicain - Somme)			Question écrite	
Ministère interrogé > Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche Ministère attributaire > Éducation nationale					
Rubrique >enseignement		Tête d'analyse >programmes	Analyse > réforme. perspective		es.
Question publiée au JO le : 26/07/2016 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Date de renouvellement : 21/03/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)					

Texte de la question

M. Romain Joron interroge Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la rédaction des nouveaux programmes en approche par compétences en remplacement de celle par connaissances. Selon plusieurs syndicats et collectifs d'enseignants, cette approche intensifiera davantage les inégalités entre les enfants issus des quartiers populaires et ceux des quartiers favorisés. En effet, bien que présentée comme un outil égalitaire, elle conditionne la réussite aux origines sociales en mettant l'accent sur les compétences - capacité à utiliser un ensemble de savoirs (savoir ; savoir-être ; savoir-faire) préalablement maîtrisés - face auxquelles les élèves ne sont pas égaux. Le rôle de l'école est d'apporter aux élèves les mêmes savoirs, d'où qu'ils viennent afin de gommer les inégalités sociales. En substituant l'acquisition de compétences à la construction préalable des savoirs, une forme de marchandisation des acquis de l'élève est créée et un rapport utilitariste à ces derniers s'installe. Ainsi, dès son plus jeune âge, l'élève est formaté au marché du travail en consacrant l'hégémonie des compétences sur les connaissances. Par conséquent, il l'interroge sur les solutions qui seront apportées afin de garantir à tous les élèves une réelle égalité des chances, mission première assignée à l'école par la République.